

Dossier suivi par : Marie-Amélie Péan, Chargée de mission Grand Site
Tél. 04 66 48 17 19 – grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr

Communiqué de presse

La filière meunerie du causse Méjean se structure autour du projet de réhabilitation d'un moulin à vent

Les avancées du projet de restauration d'un moulin à vent et structuration d'une filière meunerie sur le causse Méjean ont été présentées au comité de pilotage le 8 mars dernier à Mas-de-Val.

Né sous l'impulsion d'un collectif d'habitants, ce projet innovant est vivement encouragé par les partenaires locaux : Syndicat mixte du Grand Site, commune de Hures la Parade, Parc national, département, région, FR CIVAM LR. Les objectifs poursuivis sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux : restauration du patrimoine, maintien de l'activité économique, diversification agricole, développement de l'offre touristique, relocalisation des ressources alimentaires, création de lien social.

Les travaux de réhabilitation du moulin à vent de la Borie devraient débuter fin 2016, pour relancer une activité de minoterie à partir de céréales caussenards, et proposer une visite guidée et une découverte patrimoniale. D'ores et déjà onze agriculteurs (dont cinq en Bio) sont engagés dans la culture de céréales panifiables, et quatre boulanger ont participé aux tests de moutures et à la conception de recettes de pains spéciaux. Les premiers sachets de farine « La Méjeanette », issus dans un premier temps d'un moulin traditionnel déjà en fonctionnement, seront commercialisés dès la fin de l'année via l'association La Farine du Méjean.

L'AG de cette association réunissant les acteurs de la filière se tiendra le 2 avril à 10h à Mas-de-Val. Une présentation des avancées du projet sera faite aux habitants et ils seront invités à semer dans leurs jardins de petites surfaces de variétés anciennes de céréales, afin de contribuer à leur sauvegarde.

Pour la petite histoire, la culture des céréales est traditionnelle sur le causse Méjean et liée à l'agropastoralisme. Les céréales produites servent à l'alimentation des troupeaux, mais autrefois elles étaient également transformées en farine, dans les moulins à vent dispersés sur le causse. Actuellement ces moulins ne sont plus en fonctionnement, seuls quelques vestiges en pierre subsistent. Le moulin de la Borie et ses abords ont fait l'objet de fouilles archéologiques, qui ont permis de déceler les vestiges de l'habitation du meunier en activité entre 1690 et 1860.

Pour toute information : Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses, 04 66 48 17 19, grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr.



1



Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Mairie – 48210 Sainte-Énimie – Tél. 04 66 48 47 95 – smgs.tarnjontecausses@orange.fr